

2 - LE DOCTORAT

Domaine :	Sciences et Technologie
Mention :	Science de l'Ingénieur en Maîtrise de l'Electricité
Spécialités :	Matériaux/Electricité renouvelable/Efficacité Energétique/Electroénergétique
Parcours :	Doctorat Unique en : Matériaux/Electricité renouvelable/Efficacité Energétique/Electroénergétique
Grade :	Doctorat Unique
Promoteur :	CERME
Responsable :	Professeur AJAVON Ayité Sénah Akoda
Type de Doctorat :	Doctorat Unique
Durée de la formation :	3 ans, 6 semestres
Nombre de Crédits :	180
Forme de l'enseignement :	Présentiel (avec possibilité de cours à distance)
Formation :	Formation initiale

Objectif Général

Le Doctorat résulte d'un travail de recherche de trois années en moyenne, et d'une formation complémentaire, qui mènent à la soutenance. Il s'effectue au sein d'un laboratoire de recherche du CERME.

Objectifs spécifiques

Le programme de doctorat en Ingénierie Electrique a pour but de développer chez le candidat un haut niveau de connaissances, de rigueur intellectuelle, de curiosité scientifique et de créativité nécessaire tant dans les activités professionnelles de pointe que dans la recherche scientifique et l'enseignement universitaire. Le programme d'études est conçu pour permettre au candidat :

- d'approfondir ses connaissances dans sa spécialité et d'en repousser les frontières ;
- de comprendre et d'évaluer la littérature scientifique ;
- de développer la maîtrise de méthodes rigoureuses de raisonnement et d'expérimentation.

Métiers

- Chercheur dans l'industrie pour la recherche et développement.
- Responsable d'un laboratoire de test et/ou de qualification.
- Enseignant-Chercheur dans une université.
- Chercheur dans un centre de recherche

Approche du Programme

Le programme de doctorat en Ingénierie électrique conduit à l'obtention du grade de Doctorat Unique.

Le CERME mène les activités de formation doctorale au sein de **l'Écoles Doctorales (ED) : Sciences et Technologies et Ingénierie de l'Université de Lomé** (confère l'Arrêté n°002 UL-UK /2017 du 05 octobre 2017 portant mise en place d'une commission de réflexion sur les écoles doctorales et l'arrêté N°032/MESR/CAB portant création et organisation des Ecoles Doctorales à l'Université de Lomé du 24 juin 2012).

Le doctorat en ingénierie électrique comporte 180 crédits se répartissant comme illustrés dans le Tableau 1 pour l'ensemble de la formation (Ateliers de formation Obligatoires et Recherche et réaction de thèse), dans le Tableau 2 pour les ateliers de formation obligatoires.

Tableau 1 : La présentation temporelle et progressive du parcours doctorat en Ingénierie Electrique pour l'ensemble de la formation.

	Crédits
Ateliers de formation Obligatoires	15
Recherche et réaction de thèse	165
Total	180

Tableau 2 : La présentation temporelle et progressive du parcours doctorat en Ingénierie Electrique pour les Ateliers de formation obligatoires

Code	Intitulé	Crédits	Semestres d'évolution
	Stratégies de recherche doctorale en génie	3	1
	Traitement de l'information scientifique et technique	3	1
	Approches créatives en recherche	3	2
	Conduire un projet de recherche	3	3
	Outil de rédaction scientifique	3	4
Total		15	